

Drs. F. X. Perrault, de la Pointe-aux-Trembles et A. Laramée, de Montréal.

La discussion sur le vaccin, soulevée à la suite de la lecture du Dr. O. Bruneau sur ce sujet, est à l'ordre du jour.

Dr A. B. Larocque : La puissance préservatrice du vaccin a été amplement prouvée par le Dr. Buneau.

Nous n'avons pas ici malheureusement de mode efficace pour obtenir des statistiques et il faut nécessairement s'en rapporter beaucoup à l'expérience des autres pays. Nous voyons par exemple qu'en Irlande on a chassé pendant un certain temps la petite vérole au moyen de la vaccination. Quoique cette maladie sévisse encore en Europe, on y a obtenu de grands succès. J'ai pris en note quelques considérations que je me permettrai de vous lire et qui contribueront à prouver l'efficacité de la vaccination :

VACCINATION.

Un des plus grands bienfaits qui aient été conférés à l'humanité est sans contredit la vaccination qui, pratiquée dans les conditions adoptées par la science, devient une garantie contre le plus affreux comme le plus fatal des fléaux qui déciment les populations. Pour s'en convaincre nous n'avons qu'à recueillir les faits incontestables, produits par les statistiques qui servent à prouver l'efficacité de ce préservatif dont l'immortel Jenner a doté l'humanité en 1798.

L'inoculation de la matière variolique précéda celle du vaccin. Les Circassiens prétend-t-on furent les premiers qui s'en servirent, cette pratique fut adoptée en 1673 à Constantinople.

Lady Montagne l'introduisit en Angleterre et de là elle se répandit dans toute l'Europe.

L'inoculation variolique tomba bientôt en discrédit et céda entièrement à la découverte du vaccin dont le bienfait est d'avoir diminué le nombre des aveugles, maintenu la beauté des races et accru la moyenne de la vie. D'après Bernouilli et Duvillard la moyenne de la vie est augmentée d'au moins